

## RESULTATS DE L'APPEL A EXPRESSION D'INTERET POUR LA FENETRE LOCALISATION DU NIGER

Le SRF a le plaisir de porter à l'attention de la communauté humanitaire les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 15 juillet 2026 dans le cadre de l'ouverture d'une fenêtre de localisation au Niger. Les organisations ci-après listées sont retenues pour soumettre des projets.

| <b>NUMERO D'ORDRE</b><br><br>(Cette numérotation ne reflète aucune hiérarchisation des candidatures) | <b>ASSOCIATION/ORGANISATION</b>                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 1                                                                                                    | ONG ADKOUL                                                    |
| 2                                                                                                    | Actions pour le Développement des Initiatives Locales (ADLI)  |
| 3                                                                                                    | ONG KARKARA                                                   |
| 4                                                                                                    | Comité d'Appui au Développement Local (CADEL)                 |
| 5                                                                                                    | Association Nigérienne pour le Bien-Être Familial (ANBEF)     |
| 6                                                                                                    | Action et Assistance Humanitaire au Niger (AAHN)              |
| 7                                                                                                    | Bien-Être de la Femme et de l'Enfant au Niger (BEFEN)         |
| 8                                                                                                    | Association Nigérienne pour un Développement Durable (GARKUA) |
| 9                                                                                                    | Contribution au Développement Rural (CDR)                     |
| 10                                                                                                   | Association pour le Développement Rural (ADR)                 |

150 organisations ont manifesté leur intérêt pour cet appel et soumis une demande à travers la plateforme Microsoft Forms. Il est à noter que seules les 39 organisations qui ont répondu positivement aux critères dans le questionnaire ont reçu le lien pour la soumission de leurs documentations.

Le 20 juillet 2026, l'Unité de Gestion de Fonds du SRF a tenu une réunion d'information en ligne en présence de plus de 100 participants en vue de présenter l'Appel à manifestation d'Intérêt, les priorités et critères du Fonds et les modalités de candidature.

Pendant toute la période de soumission, c'est-à-dire entre le 15 et le 29 juillet, l'Unité de Gestion de Fonds a répondu via son adresse électronique [information@sahelregionalfund.org](mailto:information@sahelregionalfund.org) aux questions diverses posées par les ONG intéressées.

Le processus de présélection s'est déroulé suivant une première étape de vérification de la conformité des dossiers, notamment les vérifications de l'enregistrement des organisations postulantes, les documents financiers, la conformité avec les obligations légales, suivie d'une seconde phase d'évaluation basée sur les critères plus spécifiques du fonds concernant la présence géographique, les secteurs d'intervention, l'expérience opérationnelle et la solidité financière.

Dans le cadre de cette analyse, l'Unité de Gestion du Fonds a examiné l'ensemble des informations disponibles et, lorsque nécessaire, pris en compte des éléments complémentaires afin de garantir une appréciation aussi complète que possible des candidatures.

Enfin, le Conseil d'administration du SRF a validé le processus de la présélection en s'assurant de sa transparence, de son inclusivité et de sa conformité.

Nous restons engagés à soutenir les ONG dans leurs efforts pour se conformer aux exigences du Fonds SRF et à garantir une transparence et une efficacité maximales dans la gestion des ressources allouées.

L'unité de gestion du SRF saisit cette occasion pour saluer l'engouement suscité pour cet appel du SRF et félicite les organisations retenues pour la suite du processus.

Le SRF invite les organisations retenues à prendre connaissance des lignes directrices de l'appel à projets ainsi que des canevas publiés sur son site internet pour la soumission de leurs projets.

**La date limite de soumission des propositions complètes est le 13 septembre 2026.**

Les organisations souhaitant un feedback sur leur dossier peuvent prendre attache à l'adresse [information@sahelregionalfund.org](mailto:information@sahelregionalfund.org)

Fait à Dakar, le 17 août 2026.

Pour le SRF  
Martin ROSSELOT



Directeur Adjoint du SRF